



Objet : Invitation à participer à la marche annuelle pour les droits de l'enfant – 20 novembre 2018

Chers partenaires,

Depuis 2014, la Ville de Laval a été accréditée *Municipalité amie des enfants (MAE)* par le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en collaboration avec UNICEF Canada. Chaque année, depuis son accréditation, elle collabore avec la Maison des enfants Le Dauphin à l'organisation d'une marche afin de souligner la Journée internationale des droits de l'enfant qui se tient le 20 novembre de chaque année.

En 2017, nous avons sollicité votre collaboration afin de faire émerger d'autres marches sur le territoire lavallois dans le but de promouvoir les droits de l'enfant. Grâce à vous, nous avons rejoint plus de 1 200 enfants et c'est pourquoi nous aimerions reconduire cette expérience en 2018.

Pour vous soutenir dans l'organisation de votre activité, voici quelques moyens qui sont disponibles :

- ✓ des outils pour faciliter votre organisation tels que la trousse d'organisation dans laquelle vous retrouverez des formulaires de consentement clés en main pour l'autorisation parentale, quelques idées ainsi que les fiches de participation;
- ✓ des articles promotionnels;
- ✓ un accompagnement pour mobiliser d'autres organismes de votre quartier pour bonifier votre programmation le jour de l'activité;
- ✓ des idées d'activités pré-événement;
- ✓ un accompagnement pour créer un trajet de marche sécuritaire ou joindre une marche de votre quartier;
- ✓ une promotion régionale de votre activité;
- ✓ un texte résumant le contexte et les objectifs autour des activités de cette journée.

Nous serions honorés de vous compter parmi nous et attendrons une confirmation de votre intérêt à participer à l'une des marches cette journée en remplissant *la fiche de participation à la marche annuelle pour les droits de l'enfant*.

Vous devrez nous faire parvenir ce formulaire complété avant le **26 octobre 2018** via l'adresse courriel suivante : mae@laval.ca.

Pour de plus amples informations et avoir accès à des outils pour vous aider à organiser votre marche, nous vous invitons sur le site web de Ville de Laval à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/municipalite-amie-des-enfants.aspx>

Vous ne pouvez venir marcher avec nous, mais vous souhaiteriez organiser une autre activité pour souligner la journée internationale des droits de l'enfant ? Vous pouvez également nous écrire afin que nous puissions vous soutenir dans cette démarche.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

« Je marche, car les droits des enfants ne sont pas assez mis en valeur considérant que les enfants sont le futur de notre société. On ne l'éduque pas à la population qui devrait tenir compte de ces droits comme des droits de l'Homme qui sont importants. Je ne vois pas pourquoi ceux des enfants seraient moins connus !!! » - Samir, 12 ans

Une programmation régionale, pour la promotion des droits de l'enfant !

